



Inondations du 29 juin 2024 p.15



Budget participatif 2024, résultats et choix final p.11



Jeunesse p. 18

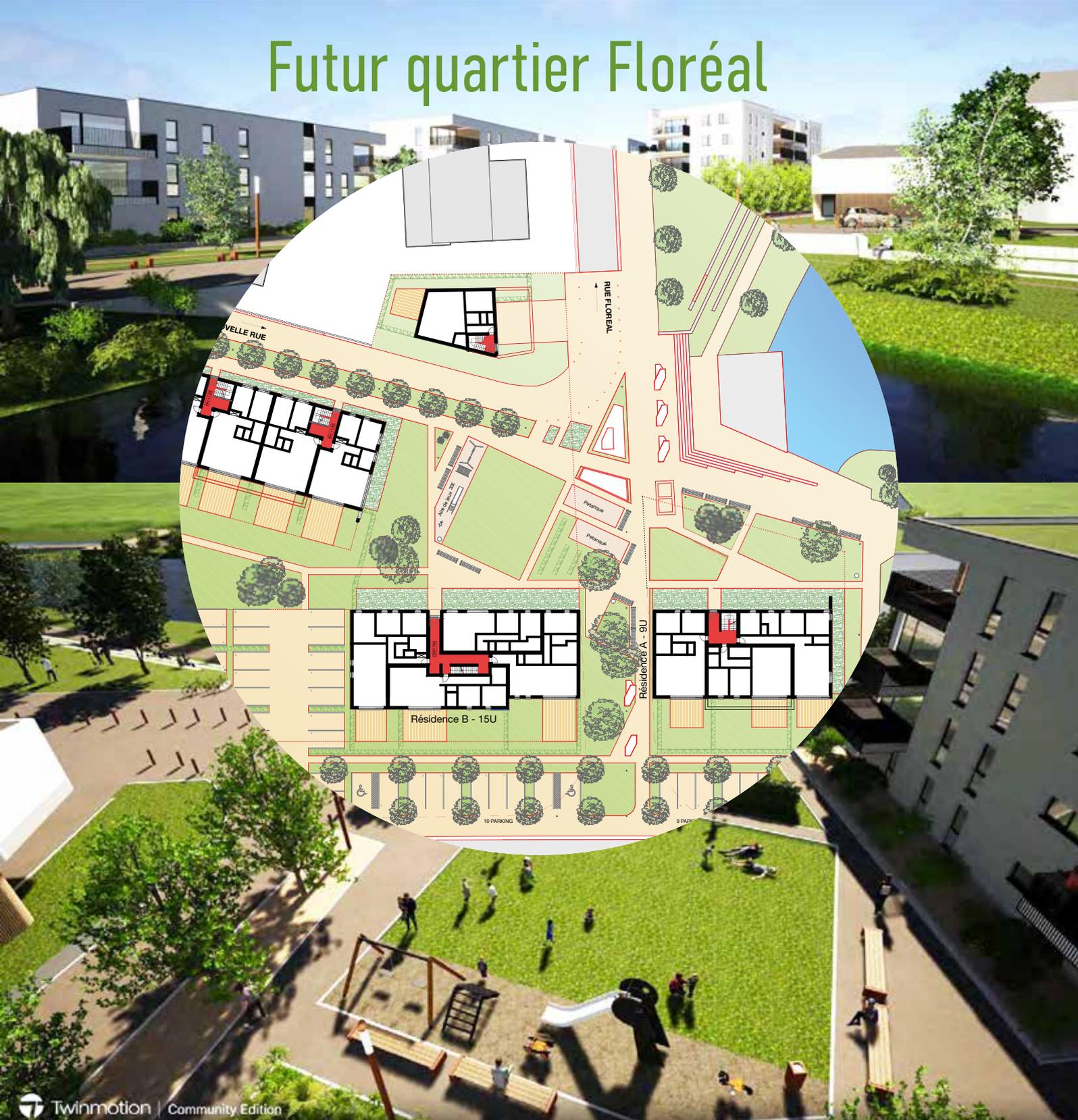
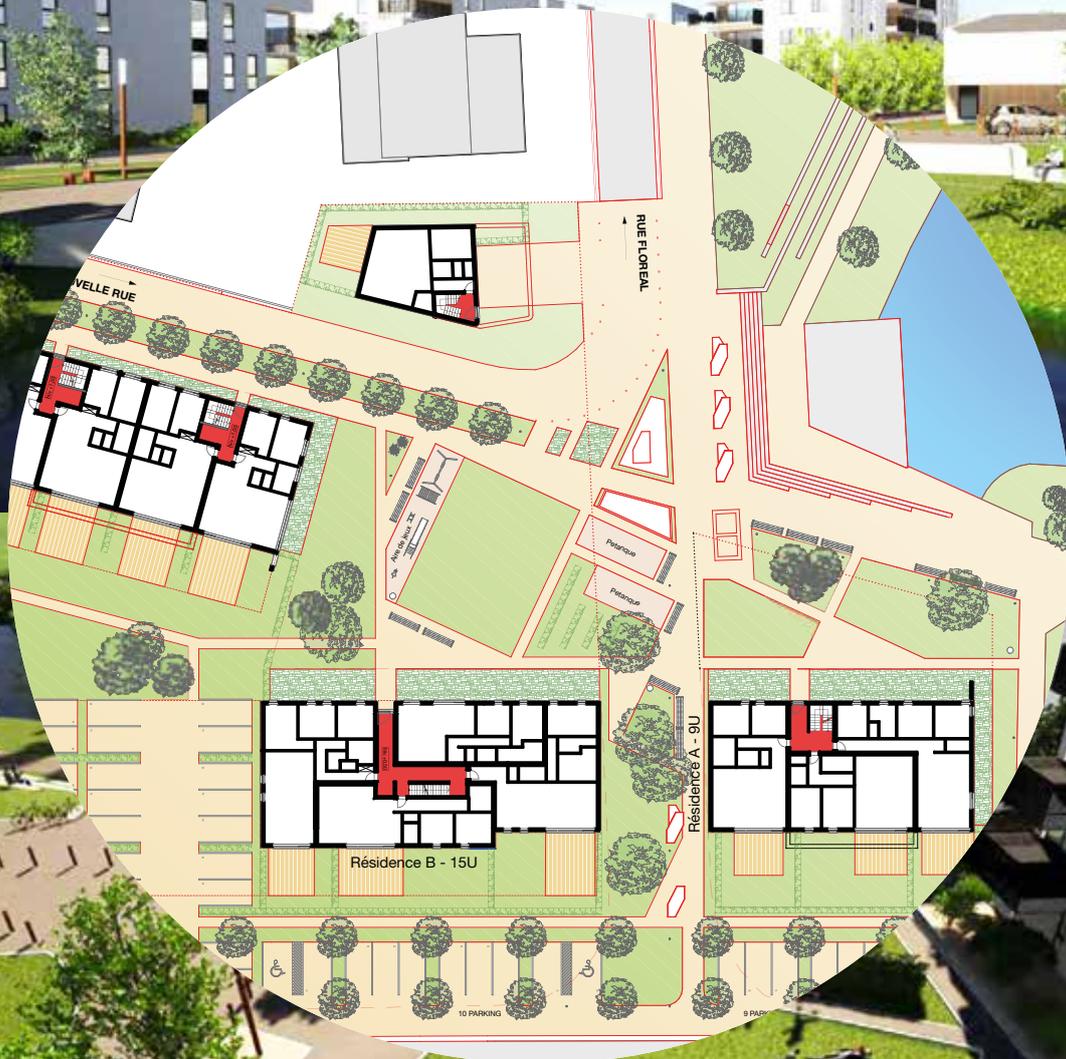
L'ECHO COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°71

Octobre 2024

Futur quartier Floréal



Préambule

« Penser maintenant pour concrétiser demain », telle est notre devise, celle qui guide chaque action, chaque projet que nous entreprenons pour bâtir l'avenir de notre belle Ville d'AUBANGE. Ensemble, nous construisons un futur solide, durable et prometteur pour notre ville et ses habitants. Cette vision à long terme se concrétise par des projets définis et une volonté inébranlable de faire d'Aubange un modèle de développement global où l'urbanisme, la ruralité, l'environnement, l'économie et la culture s'harmonisent. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) en est un exemple. Grâce à ce programme, nous mettons en place des initiatives essentielles pour nos villages : aménagement des places publiques, construction de salles polyvalentes, création de liaisons pour mieux connecter nos villages et améliorer la mobilité. Notre objectif n'est pas seulement de répondre aux besoins actuels, mais de bâtir un avenir meilleur pour les générations futures. Chaque détail compte dans ce vaste chantier.

Nous savons que ce processus demande du temps, de l'énergie, et une coordination sans faille entre tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des citoyens, des services communaux ou des partenaires régionaux. Mais c'est en rassemblant nos forces que nous pourrions atteindre nos objectifs. Le développement participatif est au cœur de notre méthode, car nous croyons fermement que chaque habitant a son mot à dire dans la construction du futur de notre ville. Ce lien de proximité est essentiel pour garantir que les projets répondent aux attentes et aux besoins réels de la population.

En parallèle, nous poursuivons la programmation du développement urbain, tout aussi cruciale pour la croissance de notre ville. Nous avons encore beaucoup à faire, mais les défis qui se présentent ne nous effraient pas. Avec notre planche à dessin remplie de projets ambitieux, nous devons non seulement planifier, mais aussi agir rapidement. Il est impératif de maintenir un rythme soutenu de concrétisation, car l'avenir d'Aubange en dépend. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps : le monde évolue rapidement, et nous devons suivre ce rythme. En cette ère de changements rapides, il est crucial que nous restions à l'avant-garde des innovations en matière de gestion de la ville, d'environnement et de développement durable.

C'est lancé ! Nous avons fixé notre cap et avançons avec détermination. Alors que cette législature touche à sa fin, nous préparons déjà le terrain pour les projets urbains à venir. Parmi nos priorités, la création d'un parc urbain à Athus figure en tête. Ce futur espace

vert offrira aux habitants un lieu de détente et de promenade au cœur de la ville. En plus, le maillage vert et bleu, qui reliera les espaces verts et zones aquatiques, renforcera la présence de la nature dans tous les quartiers. Nous mettons aussi un point d'honneur à développer des voies cyclo-piétonnes pour favoriser la mobilité douce, une alternative écologique et sûre pour les déplacements de nos citoyens. Les gares, quant à elles, seront modernisées pour répondre aux besoins croissants de notre population.

Par ailleurs, nous avons à cœur de réaménager notre centre culturel pour accueillir encore plus d'événements et offrir de nouveaux espaces dédiés à la culture et à la créativité. Un autre projet d'envergure est la maison du pêcheur, qui verra le jour dans les prochaines années, unissant activité traditionnelle et préservation de notre patrimoine naturel.

Nous prévoyons également de créer de nouveaux quartiers résidentiels au début et à la fin de la rue de Rodange, ainsi que sur le site Floréal, avec des logements de qualité, respectueux de l'environnement et accessibles à tous. Enfin, le point 3 frontières, symbole de notre position géographique unique, sera réaménagé en un lieu touristique et culturel emblématique, destiné à attirer des visiteurs de toute la région.

Les enjeux de développement auxquels nous faisons face sont complexes, mais cruciaux pour l'avenir d'Aubange. Il ne s'agit pas seulement de bâtir des infrastructures ; nous voulons aussi créer des espaces conviviaux, où la nature et l'urbanisme cohabitent en harmonie. Nous cherchons à favoriser un développement commercial dynamique, tout en offrant des logements de qualité, bien intégrés et sans sur-densification. L'objectif est de préserver la qualité de vie tout en stimulant le développement. Parallèlement, nous souhaitons renforcer notre offre culturelle et touristique, des secteurs trop longtemps sous-estimés, mais qui regorgent de potentiel. Il est temps de mettre en avant Aubange comme une destination culturelle et touristique, et de faire de ces secteurs des moteurs de notre développement.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes et à tous pour votre soutien et votre contribution. Ensemble, nous avons posé les bases d'un avenir prometteur pour Aubange. L'avenir est devant nous, rempli de promesses et de possibilités. Le meilleur reste à venir, et c'est ensemble que nous le construirons, avec détermination, ambition et optimisme.

L'Echo Communal octobre 2024

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Jean Paul DONDELINGER
Véronique BIORDI
Christian BINET
Michel GUÉRISSE
Robin ROSMAN
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Hillary TOMAELLO
Cyrielle ASTGEN - Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie db-group



Quelqu'un de chez nous

Après avoir écrit la biographie de deux écrivains (Edmond Dunne et André Fournel), nous quittons cette fois le monde de la littérature pour faire une nouvelle incursion dans celui de la sidérurgie. Léon Thiry n'a pas été « que » le directeur de l'usine d'Halanzuy mais surtout un grand humaniste qui a révélé toutes ses qualités de cœur durant la 1^o guerre mondiale.

LEON THIRY

(1880 – 1928)

Léon Thiry est né à Esch-sur-Alzette le 24 février 1880 dans une famille aisée de 4 enfants. Son papa, Victor Thiry, est directeur de minière à Esch et sa maman est Anne Thiry, la seconde épouse de son père. Après ses études primaires et secondaires, il entame, de 1898 à 1902, une formation d'ingénieur dans la section « Arts, Manufactures et Mines » à l'université de Louvain. En 1907, il débute sa carrière professionnelle comme ingénieur à la Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson avant de devenir chef de service aux Hauts-Fourneaux d'Auboué puis à l'usine De Wendel de Hayange. La même année 1907, il épouse Marie-Joséphine Reuter, elle-même fille d'industriel de Thionville. Elle lui donnera 2 enfants.

En 1910, Léon Thiry succède à Guillaume Pugh comme directeur de la S.A. des Hauts-Fourneaux et Mines de Halanzuy. Avec sa famille, il s'installe dans la belle villa que l'usine a fait construire à côté de l'Hôtel de Ville du village, résidence que les Halanzynois appelleront bien vite « le château », nom qui traversera les décennies jusqu'à aujourd'hui. Dès son entrée en fonction, il fait preuve d'une créativité et d'une activité débordantes. En 1912, il fait ériger une centrale électrique qui dessert non seulement l'usine mais tout Halanzuy qui devient ainsi l'une des premières communes de la province à être dotée de l'électricité domestique. Peu après le 2^o conflit mondial, la société Sodelux reprendra les activités de la centrale pour fournir l'énergie électrique à tout le sud de la province.

Durant la 1^{ère} guerre mondiale, si Halanzuy est épargnée par les violences commises par les Allemands en Gaume, on ne peut pas en dire autant de son usine qui est dynamitée par l'occupant après que les pièces qui lui sont utiles aient été démontées et acheminées vers l'Allemagne. Après la guerre, Léon Thiry réclamera d'ailleurs près de 2 millions de francs belges de l'époque devant le « Tribunal des Dommages de Guerre » d'Arlon. Mais ce que l'on retiendra surtout du directeur-ingénieur de l'usine est son profond patriotisme et son dévouement au service des enfants de la région d'Halanzuy. Il va suivre l'exemple donné par les directeurs des usines d'Athus-Grivegnée (monsieur Erpelding) et d'Ougrée-Marhay à Rodange (monsieur Libotte) qui ont constitué un « Comité de Secours » organisant la distribution à midi d'une soupe à 400 enfants de familles ouvrières Athusiennes. Ce comité est l'antenne locale de la Commission de Ravitaillement instaurée dans tout le pays à l'initiative du futur président américain Edgar Hoover avec l'aide de l'ambassadeur d'Espagne le marquis de Villalbar, mise sur pied pour aider la population belge affamée. A Halanzuy, c'est dès décembre 1914 que Léon Thiry, avec le soutien, notamment, de la comtesse de Briey, crée la « soupe de guerre » destinée à apporter aux enfants de 2 à 14 ans les calories et vitamines nécessaires à

leur croissance. Il s'entoure d'un comité composé de mesdames Marguerite Laurent, Léonie Ambroise, Henriette Perbal, Marie Clesse et Constance Nicolas. Ainsi, tous les jours durant la guerre, ces bénévoles préparent et servent une soupe consistante accompagnée d'une tranche de pain et, une fois par semaine, d'un morceau de viande. Avec étonnement, les enfants découvrent des aliments fournis par l'aide américaine qui jusque-là leur étaient inconnus : semoule, pâtes, riz... Ils seront parfois jusqu'à 138 par jour à bénéficier de ces repas dans une salle du magasin de meubles Breyer mise à disposition par le couple Bastien-Depiesse située au numéro 51 de l'actuelle rue de l'Industrie. Le docteur Launois prête son véhicule automobile, le seul du village, pour transborder la nourriture. Dans les nombreux jardins de Halanzuy, on cultive choux, carottes, céleris ... pour approvisionner les cuisinières. L'actuel terrain de football, que les anciens appellent peut-être encore le « pré de la soupe », est transformé en immense hortillonnage. Petit-à-petit, l'aide accueille aussi des enfants des localités sinistrées du canton de Virton. En 1915, il étend son œuvre à Rachecourt où « la Soupe aux pauvres Ecoliers », créée par la même association et destinée aux enfants des villages non-sinistrés est distribuée dans les locaux de l'école gardienne. Pour assurer la survie de l'œuvre, Léon Thiry fait appel à toutes ses connaissances et les aides affluent, non seulement du Sud-Luxembourg mais aussi du Grand-Duché où la nationalité luxembourgeoise qu'il a gardée lui est fort utile.



Nous avons ainsi retrouvé au Musée Gaspar d'Arlon 4 lettres écrites par Léon Thiry sollicitant l'aide d'artistes pour proposer leurs œuvres aux expositions-tombolas régulièrement organisées pour financer les « soupes de guerre » régionales. Dans une lettre de remerciement, Léon Thiry écrit « J'espère que mon œuvre, grâce à des appuis tels que le vôtre, verra encore de beaux jours et des marmites bien pleines (...) » (1) lettre de Léon Thiry à Charles Gaspar du 12/10/1916 – Archives du Musée Gaspar Arlon). Lui-même organise un salon de peinture ainsi que des soirées de charité au Grand-Duché.

Après la guerre, Léon Thiry reprend ses fonctions de directeur de l'usine d'Halanzuy qu'il fait reconstruire. Pour garder le souvenir des années d'horreur, avec le peintre Virtonais Nestor Outer, il rédige « Les Larmes Gaumettes ». Il décède inopinément le 27 novembre 1928 à Halanzuy, pleuré par toute la région. Pour toute son action au service de la population éprouvée par la guerre, l'Etat belge lui décerne la Rosette de l'Ordre de Léopold tandis que la Grande Duchesse Charlotte de Luxembourg lui octroie l'Ordre de la Couronne de Chêne. Un grand Halanzynois qui mérite d'être connu de tous les Aubangeois !

La solidarité, une valeur qui se cultive au PPS à Aubange !

S'il vous est déjà arrivé de flâner au domaine de Clémarais, vous avez forcément aperçu les serres des jardiniers du Potager Participatif et Solidaire et peut-être même quelques membres entretenir la terre de cet endroit si paisible.

Mais connaissez-vous l'histoire qui se cache derrière ce petit groupe de personnes actif et animé par la solidarité ?

Se rassembler au potager

En décembre 2020, l'ASBL voit le jour en pleine période de pandémie de covid 19. Les mêmes membres sont déjà actifs pour la confection de masques en tissu et, assez naturellement, leur envie de recréer des liens sociaux germe dans leur tête. Dès le début, l'association veut véhiculer des valeurs fortes comme l'entraide, la solidarité et le vivre-ensemble autour de la culture potagère et des circuits courts.

C'est en février 2021, grâce au Budget Participatif communal, que les jardiniers bénévoles s'installent dans les jardins de l'ancien château de Clémarais et aménagent cet espace vert avec deux grandes serres. Le printemps débutera alors avec les premiers semis et la saison du potager se clôturera avec 1,3 tonnes de légumes cultivés !

Depuis la fondation, certains membres sont partis tandis que d'autres ont rejoint l'aventure. Mais les mêmes envies perdurent.

« Au PPS, ce ne sont pas des parcelles divisées où chacun cultive son petit bout de terre. Tout est mutualisé. D'ailleurs, nous respectons depuis le début la répartition d'un tiers destiné à la vente, un tiers pour les bénévoles et un tiers de dons extérieurs » nous explique Marie Dussart, la nouvelle trésorière de l'asbl.

Accessible à tout le monde et à prix raisonnables

Dès le départ, l'asbl démontre la volonté de pouvoir offrir une partie de sa production aux plus démunis. Ce critère est même inscrit dans les statuts déposés au moniteur belge. « Les bénéficiaires des aides du CPAS reçoivent une carte pour tenir à jour les passages au PPS. Ils ont droit à l'équivalent de 25€, renouvelable, par famille » détaille la trésorière.

Anne-Françoise, membre active du PPS, renchérit « la Petite Plante à Musson reçoit également nos légumes. La preuve aussi que notre potager n'a pas de frontières dans sa solidarité. Les associations qui œuvrent pour les personnes plus vulnérables peuvent donc nous contacter ».

La boutique du PPS est ouverte à tous et vous accueille chaque samedi (depuis mi-août cette année, à cause de la météo plus capricieuse) de 14h à 17h. L'occasion donc de passer par un circuit court, de manger bio et local à prix démocratiques. Les prix sont fixés en référence à ceux pratiqués dans des magasins bios mais un peu en-dessous. L'argent de la vente est quant à lui réinvesti dans l'achat de matériel comme, cette année, où ils ont fait l'acquisition d'une faucheuse.

Sur les étals, vous retrouverez des légumes standards tels que des carottes, haricots, échalotes, oignons, salades, pommes de terre, aubergines, courgettes et courges en tout genre, piments... Mais également quelques curiosités comme des crosnes du Japon ou des légumes oubliés comme les topinambours.

« Nous avons également notre petit jardin d'expérimentation, s'amuse Marie, où chacun dispose de sa petite parcelle pour y planter ses légumes fétiches ou ceux qu'ils veulent essayer... Les essais ne sont pas toujours concluants ».

Dans quelques années, ils espèrent pouvoir proposer des fruits notamment grâce à la plantation du verger qui a eu lieu lors de la semaine de l'arbre fin 2023.

Le 20 octobre, le PPS fera encore parler de lui à la journée consom'acteur. L'occasion de venir à leur rencontre et, pourquoi pas, cultiver la terre avec eux.

La boutique vous accueille tous les samedis, depuis la mi-août, de 14h à 17h.



Recherche de bénévoles

Pour son bon fonctionnement, une association recherche sans cesse des bénévoles. Ici, l'aide est variée et peut même être ponctuelle. Il y a toujours quelque chose à faire et finalement, chacun peut trouver son compte : de la vente au nettoyage des parcelles en passant par l'aménagement des locaux... Tout profil est recherché. Un bricoleur qui a une après-midi à leur dédier ou le passionné de jardinage qui voudrait cultiver... Même le novice qui souhaite apprendre, toute aide sera appréciée à sa juste valeur.

Anne-Françoise, jeune retraitée, a quant à elle rejoint la bande plus récemment. « J'avais envie d'occuper mes journées, de tisser des liens et de trouver une activité favorisant la solidarité. Puis, je suis tombée sur leurs flyers chez mon médecin... C'était tout trouvé ! J'y viens avec ma petite Blue, ma petite nièce de 5 ans, qui se passionne elle aussi pour ce potager ».

Pour les aider, évidemment vous pouvez également proposer des dons d'outillage en bon état.

Intéressé ? Contactez Marie, Franck, Mike et les autres membres par mail pps.Aubange@gmail.com pour des moments conviviaux dans cet écrin de verdure.

Lutte contre la discrimination dans l'accès au logement en Wallonie

Le SPW Logement a publié sa **nouvelle brochure** concernant la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement en Wallonie. « Familles avec enfants s'abstenir », « Femme/Homme uniquement », « Contrat à durée indéterminée exigé »... La discrimination se manifeste lorsque les candidats ne sont pas traités de manière équitable, sur la base de différents critères dits protégés comme l'origine ethnique, les revenus, le handicap, la composition familiale, le genre, l'orientation religieuse...

En Belgique, toute forme de discrimination dans l'accès au logement est interdite et punie par la loi.

Pour plus d'infos sur la discrimination dans l'accès au logement, rendez-vous ici : logement.wallonie.be/fr/bail/discrimination-locataire



Pallialux, la plate-forme des soins palliatifs à votre service en province de Luxembourg

Pallialux ASBL réunit localement les acteurs de la santé autour de la question de la fin de vie. Au sein de la province, la plate-forme collabore entre autres avec les équipes de soutien à domicile (Accompagner et Au Fil des Jours), les unités de soins palliatifs (Aubépine et Eole) et les équipes mobiles intra-hospitalières.

Son objectif : promouvoir la culture palliative en province de Luxembourg à travers l'information, la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels et volontaires.

Soutien psychologique

Pallialux propose un soutien psychologique pour différents publics :

- les patients en soins palliatifs et leur entourage;
- les professionnels impliqués dans l'accompagnement de fin de vie;
- les volontaires en soins palliatifs.

Il s'agit d'un soutien et d'une écoute en individuel ou en famille qui sont proposés à domicile ou au sein des locaux de Pallialux.

Soutien social

Pallialux propose également un soutien social qui consiste notamment à :

- Informer les personnes par rapport aux démarches administratives;
- Accompagner dans ces démarches si besoin (choix de fin de vie, décès, gestion du quotidien, etc.).

Rue Victor Libert, 45 bte 4, 6900 Marche-en-Famenne

Tél : 084 43 30 09

Email : info@pallialux.be

Web : <https://www.pallialux.be/>

Rendez-vous sur www.bienplusquedesoins.be



L'ALE d'Aubange recherche pour sa section Titres-Services (aide-ménagère) des personnes motivées, sérieuses et compétentes avec permis de conduire et voiture.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez vous adresser à l'ALE d'Aubange, 3 rue du Village à 6790 Aubange (tél. 063/245581-80) ou envoyer votre CV à l'adresse : aleaub.mald@gmail.com

Registre des étoiles



Au-delà Des Nuages

« Au-delà Des Nuages » est une asbl non-subsidiée, créée par Geirnaert Sharon et Franssen Anneleen. Celle-ci soutient les parents vivant un deuil périnatal grâce à la photographie. Elle offre un souvenir tangible et un accompagnement pour les parents pendant les premiers moments difficiles.

Les photographes professionnels le font gratuitement, avec cœur et âme, afin de créer des souvenirs précieux pour tous ces parents et leur bébé.

« Au-delà Des Nuages » forme une équipe de près de 300 photographes et 50 employés administratifs en Belgique. Ils effectuent environ 1100 appels par an. En 2018, l'asbl a pu s'étendre en Wallonie, grâce à l'aide du Fonds DELA qui soutient des initiatives dédiées à rendre plus supportables les moments difficiles autour des adieux.

L'expérience et les années ont prouvées que ces photos adoucissent le chemin du deuil, celui-ci les confrontant encore à une triste réalité : la non-reconnaissance légale de leur enfant.

Selon la loi belge, les parents d'enfants décédés avant les 140 jours suivant les fécondations, ne peuvent procéder à l'enregistrement de leur enfant. Pour pallier à cela, en mai 2023, la Commune d'Ostende a été première à disposer d'un registre des étoiles afin de soutenir ces parents endeuillés. Ceux-ci peuvent y inscrire symboliquement leurs enfants morts-nés et décédés, quel que soit le stade de la grossesse.

Depuis, de nombreuses Communes belges soutiennent cette initiative. Ainsi, le 1er juillet 2024, le Collège de la Ville d'Aubange a décidé de mettre en place un registre des Étoiles pour les enfants nés sans vie, en collaboration avec Madame Anna-Marie Polizzi, « Gardienne des Nuages » de l'Asbl Au-delà des Nuages.

Les familles désirant inscrire leur enfant pourront effectuer les démarches auprès du service de l'état-civil en prenant rendez-vous au préalable.

063/43 03 73

ou etatcivil@aubange.be

Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer

À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, Stop Alzheimer met gratuitement à disposition des habitants une brochure informative utile et pleine d'astuces pour comprendre et mieux vivre avec la maladie.

N'hésitez pas à commander gratuitement votre exemplaire via <https://stopalzheimer.be/fr/materiaal/brochures/>

Le diagnostic de la maladie implique un vrai bouleversement. Pour accompagner les patients, leur entourage et répondre aux questions que suscitent la maladie, Stop Alzheimer vous livre au travers d'une brochure toutes les informations et conseils nécessaires pour mieux vivre avec la maladie.

À propos de Stop Alzheimer

Reconnue d'utilité publique depuis 1995, Stop Alzheimer est la Fondation d'utilité publique dédiée au financement de la recherche scientifique sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en Belgique. L'association finance la recherche clinique, fondamentale et psychosociale sur le territoire belge.

Contact

www.stopalzheimer.be/fr

Avenue Bourget 42, boîte 6
1130 Bruxelles

info@stopalzheimer.be

02/424.02.04

Aubange Ville Amie Démence

La Ville d'Aubange fait partie du réseau Ville Amie Démence, la personne de référence étant Madame Valéry Gamby, assistante sociale. Elle se tient à disposition du public pendant les heures de bureau au **CPAS, Avenue de la Libération 39 – 6791 Athus, tél. : + 32 63 37.20.08**. E-mail : valerie.gamby@cpasaubange.be



Lutte contre les marchands de sommeil

Vous le savez, la Ville d'Aubange s'est engagée dans une lutte contre les marchands de sommeil sur l'ensemble de son territoire. Et celle-ci porte ses fruits!

À titre d'exemple, le 24 juillet 2024, le **Tribunal de Première Instance du Luxembourg** a prononcé son jugement à l'encontre d'un marchand de sommeil sévissant sur notre territoire.

Il est reproché à ce propriétaire peu scrupuleux d'avoir abusé de plusieurs personnes en raison de leur situation administrative illégale ou précaire, de leur situation sociale précaire, de leur âge...en vendant, louant ou mettant à disposition un immeuble (ou une partie) dans le but de réaliser un profit anormal.

A l'occasion d'une vérification de domicile demandée suite à l'inscription d'un locataire, la Zone de Police Sud-Luxembourg s'est rendue sur place le 30 avril 2022 et a constaté des éléments intrigants, incompatibles avec la dignité humaine, et en totale contradiction avec le lieu renseigné comme «habitation unique».

Le Tribunal se base, pour prendre sa décision, également sur les rapports de prévention de la Zone de Secours Sud-Luxembourg du 27 avril 2023 et de l'arrêté d'inhabilité pris par le Bourgmestre de la Ville d'Aubange.

Au vu de la gravité des faits, le Ministère public a requis la confiscation de la somme totale représentant l'avantage patrimonial tiré des loyers et garanties locatives, soit 19.820€. Le propriétaire est également condamné à une peine de deux ans d'emprisonnement et de 40.000€ d'amende.

Pour rappel, les risques encourus en cas de poursuites sont :

- un emprisonnement de 6 mois à 10 ans
- une amende de 500€ à 150.000€ par victime
- une confiscation de l'immeuble et des loyers perçus

Comment éviter d'être considéré marchand de sommeil ?

- Vous devez vous assurer de proposer un loyer raisonnable, en vous basant sur la grille des loyers
- Vous devez vous assurer que le logement respecte les critères minimaux de salubrité et de sécurité. Puis, demander une enquête de salubrité auprès de la Région Wallonne ou de notre service logement afin de vous en assurer.

Service logement : 38 rue Haute, 6791 Athus.
Tél. : +32 63 43 03 17, logement@aubange.be



TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT.
À L'EXCLUSION
DES PELUCHES ET
JOUETS À PILES

samedi 19 octobre 2024
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES



3^{ème} Marathon du tri



Soulignons des résultats encourageants pour le 3^e Marathon du tri ! Néanmoins, des efforts restent nécessaires.

Pendant un mois, du 3 au 28 juin 2024, les équipes de contrôle qualité d'IDELUX Environnement ont mené une campagne intensive de vérification du tri des déchets. Trois équipes ont sillonné le territoire, réalisant plus de 8 700 contrôles qualité en un mois. Les résultats sont positifs avec une diminution des erreurs de tri : en 3 ans, le pourcentage de mauvais trieurs passe de 27 % à 22 %. Nous sommes sur la bonne voie, même si des efforts restent encore à fournir pour une partie de la population.

Poursuivre les efforts pour un tri efficace

L'erreur de tri la plus fréquente reste la présence d'emballages PMC (P = Plastiques, M = Métalliques et C = Cartons à boissons) dans nos déchets résiduels (49 % des erreurs constatées). Les autres erreurs courantes sont : des restes de nourriture (32% des erreurs) et des bouteilles et bocaux en verre (10 % des erreurs)

dans les déchets résiduels. Par ailleurs, les contrôleurs d'IDELUX sont aussi tombés sur des poubelles qui visiblement n'ont fait l'objet d'aucun tri. En effet, découvrir autant de canettes, d'emballages en plastique ou de déchets alimentaires dans les déchets résiduels est interpellant !

Ainsi, nous le rappelons : pour que les déchets puissent être correctement recyclés, il est essentiel de respecter les consignes de tri et de déposer ses déchets dans la bonne poubelle. Cela garantit non seulement le recyclage de nos déchets, mais contribue également à la sécurité de tous. Car certains déchets, comme les batteries, les piles et les produits toxiques, peuvent provoquer des incendies s'ils ne sont pas triés correctement. Par ailleurs, un tri correct permet de réduire les coûts de gestion des déchets résiduels pour notre Commune, soulageant ainsi la charge financière pesant sur les citoyens via la taxe.

Notre commune et IDELUX Environnement remercient les citoyens pour leur collaboration et rappellent que les contrôles des poubelles se poursuivent tout au long de l'année. En effet, le Marathon du tri s'arrête, mais l'obligation de tri perdure et les équipes continuent à contrôler. Alors, restons vigilants et continuons à améliorer le tri des déchets.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Gérer au mieux nos déchets, c'est non seulement les trier mais aussi les réduire. Comme le dit l'adage, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Réduire le gaspillage alimentaire, limiter les emballages lors des achats, réparer ou donner au lieu de jeter ... les gestes « zéro déchet » sont nombreux et souvent bien plus simples qu'on ne le croit.

Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets, consultez le site web www.idelux.be ou contactez l'Intercommunale via le 063 231 987.

Déchets, quel bilan pour l'année 2023?

552 KG de déchets ménagers par équivalent-habitant ont été collectés par IDELUX Environnement&Eau, soit un total de 210 000 tonnes de déchets pour l'ensemble des 55 communes desservies par l'Intercommunale.

La zone Idelux respecte l'objectif européen de 60% de valorisation matière des déchets compostés, biométhanisés ou recyclés

25% des citoyens de la zone Idelux ne trient pas encore correctement leurs déchets.

En cas de doute sur le tri, révisez les consignes disponibles dans votre calendrier de collecte, sur le site www.idelux.be ou encore par téléphone auprès d'IDELUX Environnement via le 063 231 987.

Quelles quantités sont collectées dans notre commune ? en kg/habitant

Moyenne 2023 de notre commune		Moyenne 2023 de la zone IDELUX
50	Déchet organiques	36
95	Déchets résiduels	78
26	Sacs bleus PMC	26
26	Papiers-cartons	40

Le plan local de propreté remporte l'unanimité au Conseil communal

Le 1^{er} juillet 2024, le Conseil communal a voté à l'unanimité l'approbation du premier Plan local de propreté (PLP) de la Ville d'Aubange. Celui-ci a pour ambition de réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire communal via un ensemble d'actions coordonnées. Au total, 5 axes de travail, reprenant 22 actions, figurent dans ce premier projet qui pourra, après évaluation, être modifié et complété par d'autres actions.

L'axe de répression

- Augmenter le nombre de caméras
- Perceptions immédiates en cas de flagrant délit
- Travaux d'intérêt général (ramassage des déchets)

L'axe de participation

- Carte de fidélité pour l'évacuation des déchets ou la réparation d'objets (sacs poubelles gratuits à la clé)
- Récompense financière pour les ambassadeurs de la propreté/ Volon-Terre

L'axe infrastructures et équipements

- Nouveaux cendriers publics
- Cendriers de poche gratuits
- Poubelles de voiture gratuites
- Distributeurs portables de sacs pour les déjections canines gratuits
- Encourager les magasins à mettre en place des systèmes évitant le vol de caddies
- Utilisation de l'application FixmyStreet permettant le signalement de dépôts clandestins et le suivi de leur prise en charge grâce à des notifications

L'axe gestion de l'espace

- Installer des panneaux accompagnés de visuels « chocs »
- Installer des panneaux de sensibilisation

L'axe communication

- Retravailler le contenu du kit d'accueil donné aux nouveaux arrivants en y insérant davantage d'explications relatives au tri et à la collecte des déchets
- Communication à propos du tri des déchets
- Communication sur la collecte des encombrants
- Communication concernant la répression



- Logo au sol interdisant le jet de déchets dans les avaloirs

- Formations au tri des déchets dans les écoles ou dans le cadre des stages/plaines
 - Explication des règles de tri durant les médiations
 - Porte-à-porte dans les rues problématiques pour expliquer la gestion des déchets
 - Autocollants « non à la publicité » pour les boîtes aux lettres

L'objectif de ce plan est de diminuer de 10% d'ici fin 2027, la quantité de déchets clandestins récoltés par rapport aux chiffres de 2024, tout en sachant bien sûr, que les efforts seront poursuivis si nous parvenons d'ici là à remplir cet objectif.

Une des actions prévues dans le nouveau Plan local de propreté prévoit la mise à votre disposition d'autocollants STOP PUB à apposer sur votre boîte aux lettres afin de diminuer la quantité de papiers que vous recevez et que vous jetez. En 2023, c'est près de 144 tonnes de papier-carton qui ont été collectés en porte-à-porte.

Vous ne souhaitez plus recevoir de publicités ou de presses gratuites non-adressées dans votre boîte aux lettres ?

Alors venez chercher gratuitement votre autocollant STOP PUB à l'accueil de la Commune et collez-le sur votre boîte aux lettres.

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour les personnes ayant des difficultés à se rendre en Commune, les autocollants peuvent également être commandés en envoyant une demande à ediwall@spw.wallonie.be.



Budget participatif 2024, résultats et choix final

Après avoir récolté les votes des citoyens sur Facebook, du 05 au 25 juin 2024 sur les 4 projets soumis dans le cadre du budget participatif, il ne restait plus qu'à poser le choix final.

1.269 votes au total ont été enregistrés et répartis comme suit :

1. **Vélo Bonheur** : pour le financement d'un vélo adapté à des passagers moins mobiles et muni d'une batterie plus puissante – 553 votes
2. **Musée Athus et l'acier** : aide financière pour l'installation du musée dans le nouveau bâtiment (travaux, matériaux,...) – 359 votes
3. **Amicale de l'école d'Aix-sur-Cloie** : achat d'un barbecue grand format pour leur activité et mis à dispositions des autres associations de la Ville – 201 votes
4. **Club des Jeunes d'Aix-sur-Cloie et ASBL La Dernière Minute** : achat de cruches réutilisables pour le CDJ et l'asbl, à prêter aux associations aubangeoises – 156 votes

En sa séance du 1^{er} juillet dernier, le Conseil communal a décidé de suivre l'avis des citoyens et de financer les projets suivants :

- **L'acquisition d'un vélo pour Vélo Bonheur ASBL pour 17.000€;**
- **L'installation du musée "Athus et l'acier" dans leur nouveau bâtiment pour 13.000€.**

Nous félicitons tous les participants qui se sont prêtés au jeu et remercions les citoyens qui ont participé au vote sur Facebook. On attend la concrétisation de ces 2 projets.



MyBike : Nouvelle plateforme nationale d'enregistrement des vélos

Le vélo fait fureur. Ce n'est pas une surprise. Il est bon pour l'environnement et notre santé, il améliore l'habitabilité de nos villes et de nos villages, et il stimule notre économie. Et le vélo est sur le point de devenir encore meilleur ! En effet, à partir du 23/04/2024, tout le monde en Belgique pourra utiliser la nouvelle plateforme d'enregistrement des vélos. Sur cette plateforme, vous pouvez enregistrer des vélos neufs ou d'occasion, et c'est totalement gratuit.

Halte au vol de vélos

Les vols de vélos sont de plus en plus fréquents. Pour certaines personnes, cela peut être une raison de ne pas (plus) faire de vélo ou d'en faire moins souvent. Le gouvernement fédéral et les trois régions ont donc uni leurs forces et développé un nouveau système uniforme de lutte contre le vol de vélos, basé sur l'actuel mybike.brussels. Ce nouveau système va plus loin que les systèmes existants, comme la gravure du numéro national. Grâce à ce système, toutes les informations relatives à votre vélo figureront dans un registre central. Il sera ainsi plus difficile pour les voleurs de vélos de prouver qu'ils sont propriétaires d'un vélo volé.

Enregistrement et autocollant antivol gratuit

Mybike est gratuit et s'adresse à tous les habitants de la Belgique. Les cyclistes pourront demander un autocollant antivol gratuit avec un code unique qui sera apposé sur le cadre du vélo. La force de ce système est qu'il relie les vélos aux informations d'un propriétaire vérifié dans une base de données nationale (via ltsme

ou eID, par exemple).

Les cyclistes qui disposent déjà d'une gravure ou d'un autre type d'enregistrement (le numéro de série du vélo, VeloPass, numéro Brompton, etc.) pourront aussi renseigner ces éléments dans leur compte mybike. Cela ne fera que renforcer la sécurité de leur vélo. Les utilisateurs actuels de Bruxelles pourront entrer en toute transparence dans le nouveau système national.

Lors de l'achat d'un vélo d'occasion ou lorsqu'un vélo volé est retrouvé, le code QR du vélo peut être scanné pour vérifier s'il a été volé. Le propriétaire peut être contacté de manière anonyme.

Pour obtenir un sticker Mybike ?

Vous pouvez vous rendre à l'Administration Communale d'Aubange, au 22 rue Haute à 6791 Athus, au service **Mobilité** aux heures d'ouverture.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
(après-midi sur rendez-vous).

Jeudi : fermé au public.

Tél. : +32 63 43 03 10

Envie d'en savoir plus ?

Visitez le site web à l'adresse suivante :
<http://mybike.belgium.be>



Élections du 13 octobre 2024

Comment voter valablement ?

Le 13 octobre, entre 8h et 13h, je me présente au bureau de vote, muni de ma carte d'identité et de ma convocation.

Pour être valable, mon vote doit être émis sur une seule et même liste.

3 possibilités s'offrent à moi :

- Je vote pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom de la liste ;
- Je vote pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat ou des candidats de mon choix ;
- Je vote pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête et les cases à côté du nom des candidats de votre choix.

13 OCTOBRE 2024
ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES
COMMENT VOTER VALABLEMENT ?

VOTE POUR UN OU DES CANDIDAT(S) SUR UNE MÊME LISTE

LISTE A

1	NOM Prénom	●
2	NOM Prénom	●
3	NOM Prénom	●
4	NOM Prénom	●
5	NOM Prénom	●
6	NOM Prénom	●

LISTE B

1	NOM Prénom	●
2	NOM Prénom	●
3	NOM Prénom	●
4	NOM Prénom	●
5	NOM Prénom	●
6	NOM Prénom	●

OU

VOTE EN CASE DE TÊTE POUR UNE LISTE

LISTE A

1	NOM Prénom	●
2	NOM Prénom	●
3	NOM Prénom	●
4	NOM Prénom	●
5	NOM Prénom	●
6	NOM Prénom	●

LISTE B

1	NOM Prénom	●
2	NOM Prénom	●
3	NOM Prénom	●
4	NOM Prénom	●
5	NOM Prénom	●
6	NOM Prénom	●



Plus d'infos : scannez le QR code ou consultez electionslocales.wallonie.be



Édition inspirée de Mieux Avenir 2014, 2018 et 2020

ABSENTE LE JOUR DES ÉLECTIONS ?

VOUS POUVEZ VOUS FAIRE REPRÉSENTER PAR UN AUTRE ÉLECTEUR !

#PROCURATION

DANS 4 CAS

SI LE JOUR DES ÉLECTIONS...

- VOUS ÊTES MALADE** (ou un proche) et que vous ne pouvez pas vous déplacer
- VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER** pour raison non professionnelle
- VOUS TRAVAILLEZ** ou ÉTUDIEZ
- VOUS ÊTES JURIDIQUEMENT PRIVÉ DE LIBERTÉ**

COMMENT FAIRE ?

- 1 ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE DANS L'UN DES 4 CAS JUSTIFIANT UN VOTE PAR PROCURATION
- 2 COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE DE REMISE D'UNE PROCURATION + JOINDRE LE JUSTIFICATIF
- 3 LE JOUR DE L'ÉLECTION, LE PORTEUR DE PROCURATION DOIT SE PRÉSENTER DANS VOTRE BUREAU DE VOTE AVEC :
 - ☐ SA CONVOCATION
 - ☐ SA CARTE D'IDENTITÉ
 - ☐ LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ + SIGNÉ PAR VOUS + SIGNÉ PAR ELLE/LUI
 - ☐ LE JUSTIFICATIF

FORMULAIRE DE PROCURATION + JUSTIFICATIF À JOINDRE

CERTIFICAT MÉDICAL

UN CERTIFICAT MÉDICAL D'UN MÉDECIN (QU'IL N'EST PAS CANDIDAT !)

PREUVE

☐ UNE PRÉRISE DE RÉSERVATION
☐ UN TITRE DE TRANSPORT
☐ UNE ATTESTATION D'ORGANISME DE VOYAGE
☐ UNE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ATTESTÉE PAR LE BOURGEMESTRE

ATTESTATION

☐ UN CERTIFICAT DE L'EMPLOYEUR DE L'ÉTABLISSEMENT
☐ POUR LES INDÉPENDANTS : UNE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ATTESTÉE PAR LE BOURGEMESTRE

CERTIFICAT

UN CERTIFICAT DE L'ÉTABLISSEMENT OU VOTRE SEULE

SI VOUS ÊTES À ÉLECTEUR BELGE, VOUS DEVEZ REMETTRE LA PROCURATION À UN AUTRE ÉLECTEUR BELGE

SI VOUS ÊTES À ÉLECTEUR BELGE, VOUS NE POUVEZ REMETTRE LA PROCURATION QU'À UN ÉLECTEUR

EN CAS DE NON RESPECT DE LA PROCÉDURE, LE VOTE PAR PROCURATION SERA REFUSÉ

LE PORTEUR NE PEUT PORTER QU'UNE SEULE PROCURATION

1 VOIX

1 PROCURATION

SKETCHNOTE : SÉPHARINE LÉFÈVRE

Stérilisation des chats



La stérilisation des chats est obligatoire depuis le 1er novembre 2017. L'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats domestiques du 15 décembre 2016 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2017.

Je suis un particulier:

Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal.

Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1^{er} novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

Je suis un éleveur:

Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois.

Stérilisation des chats errants

La surpopulation féline est un sujet qui préoccupe la Ville d'Aubange depuis plusieurs années. Ainsi une convention a été conclue avec la SRPA d'Arlon.

Comment ça marche ?

Si vous constatez la présence d'un ou plusieurs chats errants, vous pouvez contacter la SRPA d'Arlon au numéro : 063/22.17.54

La SRPA d'ARLON s'engage:

- à veiller à ce que l'animal présenté pour la stérilisation des chats soit bien un chat « errant » et non un chat « familial » ;
- à assurer aux animaux opérés, la garde, l'hospitalisation et les traitements nécessaires ;
- à mettre à l'adoption les chats dits « sociables » ;
- à relâcher les chats dits « sauvages » à l'endroit où ils ont été capturés (l'oreille droite sera entaillée afin de distinguer les chats stérilisés des autres).

Vous ne pouvez pas joindre la SRPA ? Contactez le référent en BEA de la Commune :

Thomas Heuertz, ACE Agent Constatateur Environnement, tél. : +32 492/18.10.6, heuertzt@aubange.be

Battues de chasses

Il est porté à la connaissance de la population que les bois communaux, désignés ci-après, ne seront pas **accessibles au public aux dates inscrites**, pour cause de battues organisées par les locataires de la chasse.

Il est recommandé aux promeneurs de ne pas quitter les chemins et sentiers pendant la période de la chasse.

Il est strictement INTERDIT d'enlever les affiches à l'entrée des chemins forestiers ; il en va de la sécurité de tous.

Bois Haut à Halanzy

Les 9 et 10 novembre 2024

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024

Rachecourt : Bois de Pryre, Aunou, Epine Sainte Marie, Rechauvaux et La Brûlure

Les 19 et 20 octobre 2024

Le 27 octobre 2024

Les 15 et 16 novembre 2024

Les 14 et 15 décembre 2024

Athus/Guerlange

Le 18 octobre 2024

Le 24 novembre 2024

Les 6 et 20 décembre 2024



Nous recrutons !



La Messancy en vert et bleu

En 12 ans, la rénovation urbaine s'est déroulée en plusieurs étapes. D'abord, diverses acquisitions ont été effectuées par la Ville afin de préparer la plateforme de mise en œuvre de développement urbain. Ensuite, par la démolition d'un tissu urbain problématique permettant ainsi de libérer les espaces pour y créer des places alliant convivialité et sécurité.

Désormais, dans le cadre de « l'aménagement au fil de l'eau », pas moins de six projets d'aménagement ont été approuvés : entre la gare et l'eau, le parvis de la bibliothèque, le parvis du centre culturel, la rive est du Brüll, la liaison entre le Brüll et la Pêcherie et les abords de la Pêcherie. Tous sont complémentaires puisqu'ils

assurent la continuité de la mobilité et que les aménagements extérieurs et l'aspect paysager mettent en valeur les espaces verts et la trame bleue offerte par les cours d'eau. Le cahier de charge de mise en œuvre est passé au Conseil communal du 3 juin pour 1.009.754,15€ et compte environ 800.000€ de subsides.

1. Entre la gare et l'eau

Liaison entre la piste Interreg et le cœur d'Athus par la sécurisation de la traversée de la rue Arend et la mise en valeur des zones paysagères entourant le passage souterrain et le parc.

1_ Entre la gare et l'eau

2_ Le parvis de la bibliothèque

3_ Le parvis du Centre culturel

4_ Les rives du Brüll

Le parc du Brüll et l'îlot rue de Rodange / Av de Luxembourg

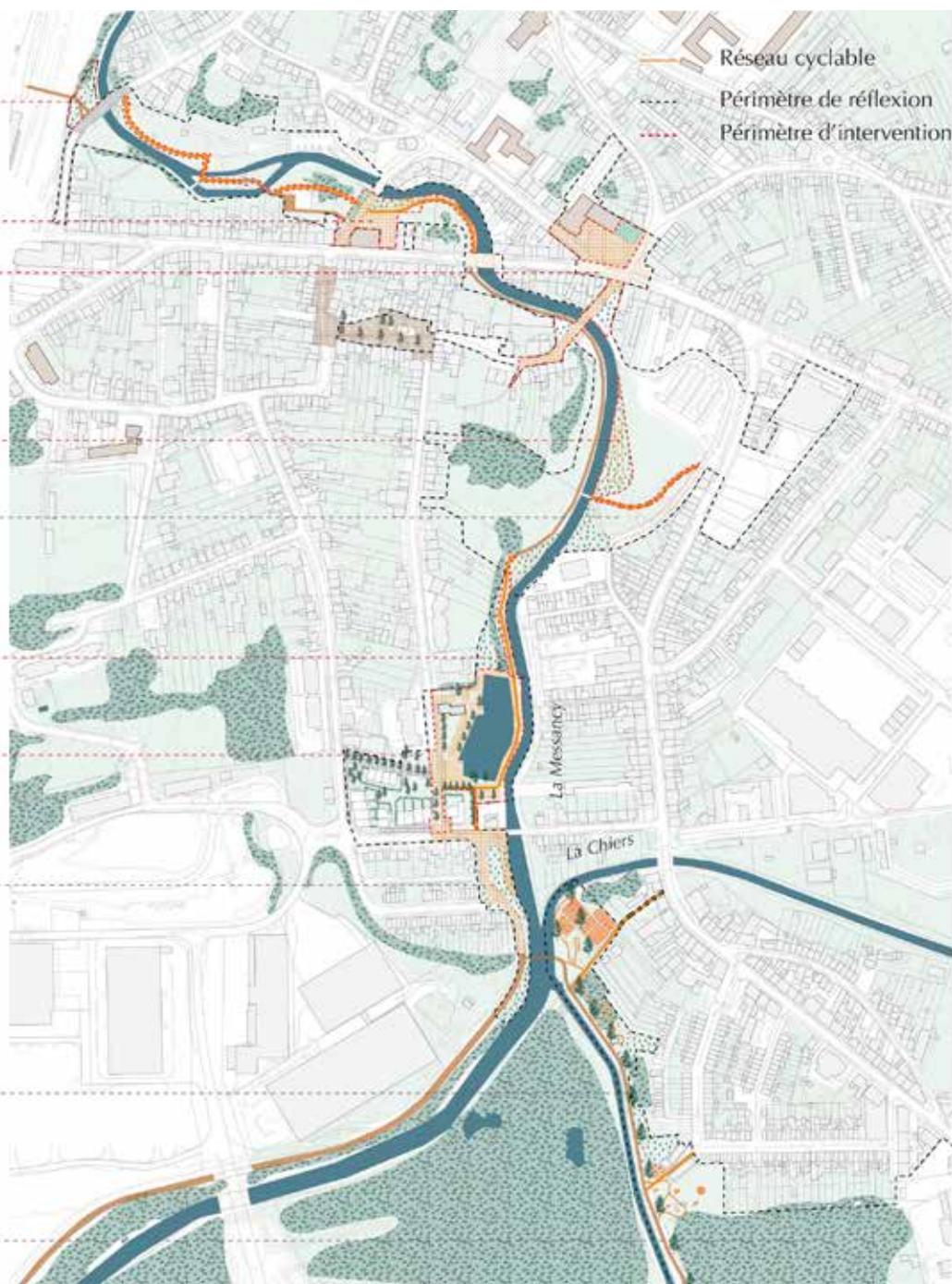
5_ Entre le Brüll et la pêche

6_ La pêche

La cité au bord de l'eau

Maillage vert et bleu

L'entrée sud



Territoire

2. Le parvis de la bibliothèque

Elargissement et renaturation des berges afin d'offrir un espace détente près de l'eau.

3. Le parvis du centre culturel

L'extension du centre culturel réalisée conjointement au réaménagement d'un jardin extérieur.

4. La rive est du Brüll

Elargissement et aménagement des berges du parc du maillage vert et bleu. Leur renaturation favorisera l'augmentation des diversités d'espèces végétales le long de la Messancy.

5. La liaison entre le Brüll

Prolongement de la piste cyclable pour relier le parc du Brüll à la Pêcherie.

6. Les abords de la Pêcherie

Le site accentuera la relation entre la conversion d'un site industriel et d'une nouvelle aire urbaine. Le travail de mémoire pourrait être valorisé dans l'espace public par des œuvres d'art. Les aménagements offriront une zone de détente.

Ainsi, ces projets sont liés par une grammaire commune de végétation, de mobilier urbain mais également par le choix de matériaux et de panneaux de signalisation communs. Cette même identité poursuivra donc l'objectif de mettre en avant la Messancy.

Ce projet global a pour objectif de reconnecter à l'eau les équipements situés le long de la coulée verte et bleue comme le bâtiment de la gare, la place du Brüll, la bibliothèque, le quartier Pesch, le centre culturel et le quartier Floréal.

Ces différents lieux de passages sont stratégiques pour la réunion de personnes avec un dégagement urbain propice à ces aménagements. La création d'espaces s'est également réalisée en amont par la démolition de bâtiments insalubres qui ternissent l'image de la Ville.

Les travaux continuent rue de Rodange

Début août 2024, le permis d'urbanisme sollicité par l'administration communale a été octroyé. Le 11 octobre, les travaux pourront ainsi commencer à la fin de la rue de Rodange par la démolition de bâtiments résidentiels, d'entrepôts, d'annexes et de garages.

Le site sera ensuite sécurisé grâce à une clôture et par du remblai avec concassage en attendant une étape majeure dans cette rénovation urbaine : la dépollution des sols réalisée par la Spaque dans le cadre du défrichage du site industriel d'Aubange.

Une étude programmatique est actuellement en voie de finalisation afin de présenter les différents scénarios d'aménagements du site au Collège communal.

Inondations du 29 juin 2024



Le 29 juin dernier, la Ville a connu des intempéries à caractère exceptionnel et d'une intensité sans précédent. En effet, en quelques heures, le centre athusien était complètement sous eau et de nombreux aubangeois luttèrent contre l'eau qui s'infiltrait dans leur habitation.

Vers 23h, le Bourgmestre déclenchait la phase communale afin que la cellule de crise œuvre pour aider le plus efficacement possible les citoyens inondés.

Ensemble, les disciplines ont œuvré afin d'intervenir aussi rapidement que possible selon l'urgence de la situation. A eux seuls, les pompiers ont comptabilisé environ 400 appels la nuit de samedi à dimanche.

Vu la gravité de la situation, la demande de reconnaissance de calamité naturelle a été introduite par les autorités locales.

Les jours qui ont suivi n'ont pas été de tout repos tant pour les citoyens touchés que pour notre service travaux. En effet, les sinistres ont emmené avec eux leur lot de démarches auprès des assurances, des heures d'attente pour les expertises, d'évacuation et de nettoyage...

Quant aux ouvriers, leur connaissance du terrain et le relai fait par les sinistrés sur les réseaux sociaux leur ont permis de placer les conteneurs dans les zones touchées... puis de les évacuer. Voici un aperçu chiffré du travail abattu : 1,8 tonnes d'objets à évacuer, 960 heures de travail au compteur pour 8 personnes sur 20 jours (avant et après passage des experts des assurances), 70 conteneurs livrés dans les rues sinistrées puis leur évacuation par les ouvriers, tri, nettoyage et enfin l'évacuation vers Habay.

Et le nettoyage alors ?

La campagne de nettoyage des avaloirs s'est déroulée de mai à mi-juin 2024. Dès lors, les divers orages et vents à répétition ont favorisé l'obstruction des grilles par les branchages, feuilles, foin... Sans oublier les déchets ménagers (comme les huiles de frites) qui y contribuent aussi.

Les orages violents ont alors raviné les chemins et charrié du gravier dans les avaloirs. Les ouvriers ont alors dû se mettre à l'ouvrage pour recommencer le travail dans les rues impactées (au détriment du désherbage par exemple, qui donne particulièrement de travail grâce à la météo).

La nouvelle campagne sera faite avant l'hiver après les moissons des différentes récoltes.

Comment être prévenu d'une situation d'urgence ?

BE-Alert est un outil d'alerte qui vous avertit en cas de situation d'urgence via SMS, téléphone ou email. Inscrivez-vous sur www.be-alert.be pour recevoir les messages.



Alerté directement en situation d'urgence



Lors d'une situation d'urgence, pouvoir diffuser une **information claire et rapide** vers le citoyen est d'une importance capitale.



Le système d'alerte BE-Alert permet aux **autorités de différents niveaux** de pouvoir **d'alerter** la population en cas de situations d'urgence.



Ce système d'alerte peut être mis en œuvre de 3 manières différentes :

1. Inscription

Êtes-vous inscrit à BE-Alert ? Via ce système, vous pourrez recevoir un message (par SMS, appel vocal ou e-mail) lorsqu'il y a une situation d'urgence dans votre quartier.



2. Localisation

Il est possible que vous vous trouviez physiquement à l'endroit où une situation d'urgence se produit.



Les autorités peuvent alors vous informer, même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert, sur base de votre localisation.



Pour ce faire, une zone à risque est sélectionnée. Toutes les personnes se trouvant dans ce périmètre recevront le message d'alerte par sms via des mâts d'émission.

3. Diffusion de masse

Dans ce cas, le message d'alerte apparaît sur par ex. des panneaux digitaux d'information installés sur la voie publique, le long de la route, ou dans les transports publics.



Que pouvez-vous faire ?

En tant que ville ou commune :

Connectez-vous à BE-Alert. De cette façon, vous pouvez informer rapidement les citoyens de votre ville ou commune de toute situation d'urgence.

Chaque premier jeudi du mois, vous pouvez **tester** BE-Alert. Tous les trois mois, un test du système d'alerte sur base de la localisation est également effectué.

Vous pouvez vous y inscrire.

Plus d'informations : www.centredecrise.be/fr/be-alert

En tant que citoyen :

Inscrivez-vous en ligne.

Vous serez rapidement informé si une situation d'urgence se produit dans votre quartier.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 adresses différentes (votre lieu de résidence, lieu de travail, etc.).

www.be-alert.be



A nouveau, la Ville d'Aubange tient à remercier chaque intervenant pour la gestion de cette crise :

MERCI à la Zone de Secours Luxembourg pour leur travail sans relâche et cette efficacité qui les caractérise !

MERCI aux secours médicaux, sanitaires et psychosociaux pour leur soutien, conseils et disponibilité.

MERCI à la Zone de Police Sud-Luxembourg pour assurer la sécurité de nos routes, leur repérage et leur rapidité !

MERCI à notre service travaux pour leur travail souvent ingrat mais plus que jamais nécessaire !
MERCI à la protection civile pour leur intervention également !

MERCI aux agents en planification d'urgence de la Ville qui ont permis cette belle coordination et assurer le suivi des décisions prises par le Bourgmestre au centre de crise !

MERCI également aux journalistes d'avoir relayé ces actualités dignes d'un cauchemar et d'avoir partagé au plus grand nombre nos recommandations.

Sport

Activités des centres sportifs

Piscine d'Athus



Adresse : 1, rue de la Piscine 6791 Athus
Tél. : 063 33 17 07

Horaire d'ouverture au public :

- Lundi de 11h45 à 20h
 - Mardi et mercredi de 11h45 à 17h
 - Jeudi et vendredi de 11h45 à 18h
- Séances pour nageurs jeudi de 18h15 à 20h

infos et inscriptions via piscine@rcasportaubange.be

Tarifs :

Enfant de – 12 ans présence obligatoire d'un adulte en maillot

- Entrée adulte (+16 ans) : 5€ (6,5 HC*)
- Entrée enfant de 3 à 16 ans : 3€ (3,5€ HC*)
- Entrée tarif famille (max 2 adultes + 2 enfants/étudiants - 14 ans) : 12€ (16€ HC*)
- Abonnement adulte (10 entrées) : 25€ (30€ HC*)
- Abonnement annuel enfant/étudiant : 125€ (155€ HC*)
- Abonnement annuel : 200€ (250€ HC*)

*HC = hors commune

Bébés nageurs

Enfants de 6 mois à 2,5 ans

Horaires : lundi de 17h à 17h30 et 17h30 à 18h; vendredi de 16h45 à 17h15 et 17h15 à 17h45

Tarifs : 80€ les 8 séances; 12€ la séance

Aquagym

Lundi de 12h15 à 13h et jeudi de 12h15 à 13h

80€ les 10 séances, 10€ la séance

Aquabike

Horaires : Lundi de 18h45 à 19h30

Vendredi de 12h15 à 13h

Tarifs : 80€ les 10 séances, 10€ la séance

Réservation obligatoire à chaque séance pour tous les cours

Activités adultes Aubange



Adresse : 30a, rue de Clémarais 6790 Aubange,
tél. : 063 38 60 58, cslsport@aubange.be,
www.rca.aubange.be

Bodyweight

Entretien musculaire basé sur le poids du corps et adapté à tous, quel que soit votre niveau sportif et votre morphologie. Exercices avec sangles de suspension, swissball, sans matériel... toujours adaptés selon vos capacités.

Horaires :

- Le matin le lundi, mercredi, vendredi de 10h15 à 11h15
- Mercredi soir de 19h45 à 20h45
- Vendredi soir de 18h30 à 19h30

Tarifs : 50€ session de 12 séances, 3 sessions par an, adapté à tous niveaux

Marche

Promenade aux alentours d'Aubange d'environ 1h40, encadrées par un moniteur.

Horaires : Mardis et jeudis matins à 9h15 (sites différents)

Tarifs : 30€ la carte de 10 marches, rdv dans différents lieux, encadrée par un moniteur

Cross training

Activité physique complète visant à enchaîner plusieurs exercices avec différents matériels (kettelbell, corde ondulatoire,...)

Horaires : Lundi de 9h à 10h

Tarifs : Cross training: 50€ la session de 12 séances, environ 1h de cours encadré par un moniteur.

Activités enfants Aubange

Multisports

Enfants de 7 à 12 ans
Séances d'initiation à différents sports de manière ludique

Horaire : vendredi de 17h à 18h

Tarifs : 150€ pour l'année

Psychomotricité parents-enfants

Enfants de la prématernelle à la 2e maternelle (2,5 à 4 ans)

Séance de psychomotricité accompagnée d'un membre de la famille lors de laquelle le parent est autant acteur que l'enfant afin de créer un moment de partage privilégié. Séances d'accoutumance à l'eau et initiation vélo prévues durant l'année.

Horaires : mercredi après-midi de 14h30 à 15h15

Tarifs : 180€ l'année

Psychomotricité

Enfants de la 3e maternelle à la 1ère primaire (5 à 6 ans)

Séance de psychomotricité générale sans accompagnant

Horaires :

mercredi après-midi de 15h15 à 16h

Tarifs : 180€ l'année

Stages d'automne 2024

	Congé d'automne		
	21/10-25/10	28/10-31/10	Contact
 VILLE D'AUBANGE		Journées d'accueil Aub, Athus, Rachecourt 2,5-12 ans	www.aubange.be jeunesse@aubange.be
	Stages sportifs Aub, Athus 2,5-12 ans		www.rca.aubange.be cslsport@aubange.be
	Stages à thèmes Differt 3-15 ans		www.funkidsloisirs.be info@funkidsloisirs.be
		Stage culturel Athus 8-12 ans	https://www.ccathus.be/animation@ccathus.be
	La Gribouille Stage d'équitation Aix-sur-Cloie 4-11 ans		0493/73.30.30 messenger Constance Pirlot

Ces informations sont sous réserve de confirmation par chaque organisateur le moment venu.

Un récapitulatif des informations complètes (tarifs, horaires et modalités d'inscription) sera diffusé lors de chaque « rentrée » pour le congé scolaire suivant.

Si vous organisez des activités sur la Ville d'Aubange et que vous voulez également figurer sur ce visuel, vous pouvez contacter : jeunesse@aubange.be

Conseil Communal des Enfants

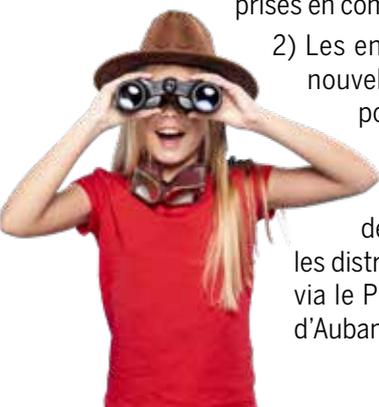
Le mercredi 12 juin 2024, les jeunes conseillers communaux ont évalué les différentes activités qui se sont déroulées cette année :

Aires de jeux inclusives

- 1) Les enfants ont suggéré quelques améliorations qui ont été prises en compte,
- 2) Les enfants ont proposé, au Collège, de nouvelles aires de jeux inclusives (YALP) pour les nouvelles aires de jeux à venir.

Opération Arc-en-Ciel

L'opération consiste en la récolte de vivres auprès des citoyens afin de les distribuer aux personnes nécessiteuses, via le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Aubange.



Animation « Nature »

Les jeunes conseillers communaux ont pu profiter d'une chouette activité en compagnie du papa de Zoé Walraedt, herboriste et thérapeute, connu aussi sous le nom de « l'enchanteur », qui organise aussi des sorties nature sur le thème des plantes.

Au travers d'un jeu de piste, les enfants ont été sensibilisés à la préservation de la nature et ont pu élargir leurs connaissances sur les vertus des plantes, des arbres, mais aussi leurs dangers.

Lors de la réunion,

- Les membres du conseil des enfants qui l'ont rejoint au début de l'année scolaire 2023-2024 sont : Sarah Abdelaziz, Lisy Amari, Stan Dodelinger et Aude Portion, Zoé Doyen, Sacha Naisse, Célia Pönsngen, Louka Sampougnaro et Zoé Walraedt, qui ont rejoint le Conseil Communal l'année dernière,
- Les membres du conseil des enfant qui l'ont rejoint au début de l'année scolaire 2022-2023 et qui quittent donc à présent ce

Jeunesse

conseil après leur mandat de 2 ans sont : Lara PEREIRA CHESSA, Maéva AMETOWOYONA, Elise KASSAMI, Irwan MATAIGNE, Samuel NICOLAS, Lohanna GIROLAMO, Thibault LEFEVRE, Giulia DOTTI,

- Et les nouveaux élus qui rejoignent le conseil en ce début d'année scolaire 2024-2025, à savoir Viodissia IPENDE DJU (école de la Frontière), Coline BASTIN (école du Dolberg), Camélia YAPO (école de l'IMMA), Marouane MOUHAYIN (école d'Aubange communale), Emilien GOIDTS (école d'Aix-sur-Cloie), Alexia TIBESAR & Oscar DAUPHIN (école d'Halanzay «Château»), Vitalie WOILLARD (école de Rachecourt) et Iliana MEZIANI (école d'Halanzay «Bois-Haut»).

Ils ont pu échanger sur la façon dont se déroule le C.C.E. et sur ses objectifs :

- Œuvrer dans un but collectif pour l'ensemble des citoyens de la commune et
- proposer des projets réalisables PAR le C.C.E. et des projets qui peuvent être soutenus par la Ville.



Mouvements de jeunesse sur la Ville d'Aubange

	La 9 ^e Unité scout Halanzay	Patro Sainte-Geneviève d'Halanzay	Les guides d'Athus	L'Unité scout d'Athus	Le Patro Notre-Dame du Rosaire d'Aubange
Public	Tous les enfants de 6 ans à 16 ans	Les filles âgées de 6 à 16 ans	Tous les enfants de 5 à 8 ans (groupe avec l'unité scout d'Athus); Les filles âgées de 8 à 16 ans.	Tous les enfants de 5 à 8 ans (groupe avec les guides d'Athus); Les garçons âgés de 8 à 18 ans.	Tous les enfants de 4 à 16 ans.
Adresse	13 rue Nickbas Halanzay	13 rue Nickbas Halanzay	Rue Neuve Athus	13 avenue de la Libération à Athus	3 rue du Village Aubange.
Horaire	les samedis de 9h à 12h	Les samedis de 14h à 17h.	les samedis de 14h à 17h	les samedis de 14h à 17h	les samedis de 14h à 17h.
Prix	La cotisation est de 50€/an; Dégressif pour les familles.	La cotisation est de 30€/an.	La cotisation est de 55€/an; Dégressif pour les familles.	La cotisation est de 65€/an; Dégressif pour les familles.	La cotisation est de 35€/an.
Contact	Scout9emeluxhalanzay@hotmail.com Page facebook : ScoutsHalanzay	halanzay.patro@gmail.com Louise Kaye: 0491/23.38.19 Sophie Eischen: 0471/62.70.32	unite.guide.Athus@gmail.com	scouts13lux@gmail.com page facebook : https://www.facebook.com/ScoutsAthus	patroAubange@hotmail.com Lydie Collard : 0471 85 39 22

Bibliothèques et ludothèque

Rejoignez un club de lecture !

L'Atelier Gaumais, en collaboration avec la bibliothèque d'Halanzy, propose un rendez-vous incontournable pour les amateurs de littérature. Chaque mois, les passionnés de lecture se réunissent pour partager leurs impressions et discuter des œuvres choisies, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ce club est ouvert à tous, que vous soyez un lecteur assidu ou un novice curieux de découvrir de nouveaux horizons littéraires.

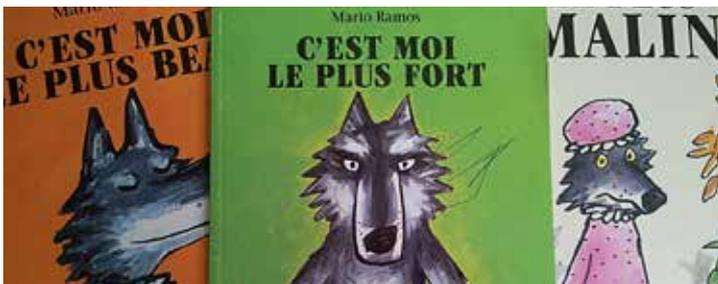
Participer à ce club de lecture, c'est aussi l'occasion de tisser des liens avec d'autres passionnés et de s'immerger dans une communauté bienveillante et stimulante. Que vous soyez là pour explorer de nouvelles lectures, approfondir votre compréhension des textes ou simplement partager un agréable moment autour d'un bon livre, le club de lecture « Délire de lire, ivre de livres » vous accueille avec enthousiasme et générosité. Ne manquez pas ce rendez-vous littéraire mensuel, qui promet de belles découvertes et de riches échanges !

Contact: 0032 496 20 22 54 - www.ateliergaumais.be

Mise en avant d'un auteur

Mario Ramos est un auteur et illustrateur belge de renom, dont les œuvres captivantes ont conquis le cœur des jeunes et des moins jeunes. Né à Bruxelles en 1958, il a étudié à l'École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre avant de se lancer dans le monde de la littérature jeunesse. Son style distinctif, à la fois tendre et espiègle, se retrouve dans chacun de ses albums, où l'humour et la réflexion se mêlent habilement.

Parmi ses œuvres les plus célèbres, on retrouve des titres tels que « C'est moi le plus fort » et « Le loup qui voulait être un mouton ». Ces histoires, souvent centrées sur des personnages animaliers, abordent des thèmes universels comme la confiance en soi, la différence et l'acceptation de soi. Les livres de Mario Ramos sont non seulement des plaisirs de lecture, mais aussi des outils précieux pour l'éducation et l'éveil des enfants.



Les bibliothèques de la ville d'Aubange sont fières de mettre à disposition de leurs lecteurs un large éventail des albums de Mario Ramos. Ces ouvrages, riches en couleurs et en émotions, invitent petits et grands à plonger dans des aventures inoubliables, tout en offrant des moments de partage et de complicité. N'hésitez pas à découvrir ou à redécouvrir l'univers merveilleux de cet auteur talentueux dans les rayons des bibliothèques d'Aubange.

Et pour la suite ?

Dans vos bibliothèques, une nouvelle exposition passionnante se prépare, centrée sur un auteur dont l'imaginaire a captivé des générations de lecteurs. Voici une petite devinette pour vous mettre sur la voie : « Je suis un écrivain dont les mondes fantastiques regorgent de hobbits, d'elfes et de dragons.

Mon œuvre la plus célèbre commence dans la Comté et se termine par un voyage au-delà du Mordor.

Qui suis-je ?

Rendez-vous sur notre page Facebook @BibliothèquesAubange ou suivez nous sur Instagram @bibliothequesAubange pour voir la prochaine aventure littéraire qui vous attend ! Et inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus au courant du prochain agenda.

Envie de connaître la prochaine activité au programme, direction notre site internet pour plus de renseignements : <http://ebib.aubange.be>

Calendrier des événements

Octobre

20/10 atelier créatif : Journée Consom'Acteur, domaine de Clémarais

23/10 atelier PHILO : Halloween, bibliothèque d'Athus

25/10 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo), bibliothèque d'Athus

28/10 heure du conte : Halloween, bibliothèque de Rachecourt

30/10 heure du conte : Halloween, bibliothèque d'Halanzy

30/10 heure du conte : Halloween, bibliothèque d'Athus

Novembre

04/11 club de lecture : Délire de lire, ivre de livres, bibliothèque d'Halanzy

11/11 fermeture des bibliothèques et ludothèque de la Ville d'Aubange

15 et 16/11 fermeture des bibliothèques et ludothèque de la Ville d'Aubange

20/11 atelier PHILO : Mario Ramos, bibliothèque d'Athus

27/11 heure du conte : Mario Ramos, bibliothèque d'Athus

29/11 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo), bibliothèque d'Athus

29/11 soirée jeux : Yeti & Compagnie, bibliothèque d'Athus

Décembre

02/12 club de lecture : Délire de lire, ivre de livres, bibliothèque d'Halanzy

11/12 atelier PHILO : le froid, bibliothèque d'Athus

18/12 heure du conte : histoires du froid, bibliothèque d'Athus

20/12 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo), bibliothèque d'Athus

20/12 heure du conte : la nuit des doudous, bibliothèque d'Halanzy

23/12 au 05/01 fermeture des bibliothèques et ludothèque de la Ville d'Aubange



Centre
Culturel
de la Ville
d'Aubange

Agenda d'octobre à décembre

17, rue du Centre B-6791 Athus
063 38 95 73 - animation@ccathus.be
www.ccathus.be

Du 3 au 20 octobre

Exposition de photos

OCTOBRE ROSE

Il existe autant de cancers du sein que de nuances de rose – Think Pink



Aux heures d'ouverture

Chaque année a lieu la campagne octobre rose, un mois de sensibilisation contre le cancer du sein.

Think Pink est l'organisation nationale de la lutte contre le cancer du sein et se bat chaque jour pour les personnes atteintes par la maladie et leur famille.

En 2021 et 2023, dans le cadre de cette campagne, plusieurs femmes sont passées devant l'objectif de la photographe Instant Précieux pour marquer leur engagement dans cette lutte.

Nous vous invitons à découvrir ces clichés et à réagir sur cette thématique.

Tout public

Jeudi 17 octobre 20h

Concert

Durée: 2h30

HUGO DIAZ QUARTET

Première partie assurée par

Electric Sheep

Hugo Diaz : saxophone soprano et compositions

Alexandre Cahen : piano Vladimir Torres : contrebasse Louis Cahen : batterie

La valeur montante du jazz dans le Grand-Est.



Formé au conservatoire de Montbéliard, de Versailles, puis à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg, Hugo Diaz a étudié avec de grands noms du saxophone classique et jazz tels que Vincent David, Philippe Geiss, Jean-Marc Larché et Michael Alizon.

Hugo Diaz dévoile des compositions originales qui le distinguent en 2024 en tant que finaliste des tremplins Nancy Jazz Up! Grand Est et Rezzo Jazz à Vienne. Après plusieurs passages par les apéros jazz de NJP, c'est dans la programmation officielle qu'il se produit en 2024, en écho à un passage remarqué au Gaume Jazz Festival...

Tout public

Vendredi 18 octobre 20h15

Comédie

Durée: 1h 15

LA PERRUQUE

Didier Boclairville

Mise en scène: Joël Michiels

Avec Céline Robin et Didier Boclairville

De Audrey Schebat



Le rythme et la musicalité s'appuient sur des mots urgents, poétiques et incandescents.

Ils attendent un couple d'amis pour le dîner mais ceux-ci n'arriveront pas. S'en suivent donc les reproches entre ces deux époux mariés depuis plusieurs années.

Un huis clos qui tournera aux règlements de compte dans lequel Céline Robin et Didier Boclairville incarneront des personnages qui, espérons-le, ne leur correspondent pas.

Tout public

Mercredi 23 octobre 15h

Théâtre sans paroles

Durée: 50 minutes

LISIÈRES

théâtre de la guimbarde

Mise en scène: Daniela Ginevro

Avec Christine Heyraud et Léa Dubois

Dans un espace blanc, à l'orée d'un bois, une jeune fille rêve.



Derrière le rideau, une apparition. La sœur, l'amie, l'autre qui encourage à traverser la frontière, la limite pour oser entrer dans la forêt, aller à la rencontre de l'inconnu qui à la fois fascine et effraie.

Dans une forme teintée d'étrangeté, sans paroles, *Lisières* n'hésite pas à s'éloigner de la narration pour laisser se déployer la poésie des corps et être au plus près du ressenti de l'enfant.

En famille

Du 28 au 31 octobre de 9h à 16h

Stage

DANS LES BOIS

Animé par Alise et Evelyne du Centre Culturel Danse, créations artistiques et culinaire

Oserez-vous entrer dans les sous-bois à la nuit tombée et vous enfoncer au plus profond de la forêt ?

Chaque année l'équipe d'animation du Centre Culturel propose des stages thématiques. Ceux-ci sont pensés comme des parcours créatifs, mêlant différentes disciplines et où les activités forment un tout cohérent.

La forêt est un lieu de rencontre entre l'homme et la nature. Elle peut être effrayante, mystérieuse ou encore magique et a inspiré des mythes et des légendes aux hommes qui y habitent et s'y promènent.

Du 8 au 28 novembre Aux heures d'ouverture

Exposition créative

TIRE-MOI LE PORTRAIT

Participants : de 3 à 18 ans

École communale Aix-sur-Cloie EFCF
Halanzay

EFCF Centre EFCF Frontière EFCF Musson
IMMA

AES les Poussins



Cette saison nous proposons aux écoles et accueils extra scolaires un parcours créatif sur le thème du portrait composé de deux modules d'activités.

Le premier module débute en 2024 avec des créations libres relevant du domaine des Arts plastiques qui seront exposées au Centre Culturel.

Les classes qui viendront visiter l'exposition bénéficieront d'animations supplémentaires.

Le second module sera proposé en 2025 avec au choix plusieurs activités : peinture rupestre ; *Guernica* ; suminagashi ; réinterprétation à partir d'une photo.

Tout public

Vendredi 8 novembre

Festival d'automne du théâtre d'action

ENRAGEZ-VOUS !

Une organisation du Centre du Théâtre Action en partenariat avec le Théâtre Sans Accent et le Centre Culturel de la Ville d'Aubange

Toute la programmation du Festival sur le site www.theatre-action.be



Plongez dans l'univers captivant du théâtre action où chaque spectacle/ création collective d'atelier est une immersion intense et vivante, vous invitant à devenir acteur de vos propres émotions.

15h | Branle-bas de combat chez les Marteaux

Création collective d'atelier | Théâtre de la Renaissance

Dès 12 ans | 60 minutes + Bord de scène

La vie n'est pas rose au sein de la Résidence des Marteaux : rien n'est fait pour amener un peu d'épanouissement parmi les résidents. Et si la solution venait avec ce nouveau pensionnaire ?

17h | Sorcières

Création collective d'atelier | Théâtre du Copion

Dès 13 ans | 55 minutes + Bord de scène

Ce spectacle met en scène différentes histoires de sorcières (et de sorciers, car oui il y en avait aussi) et leur triste destinée. Mais parle-t-on seulement des sorcières de la Renaissance ?

19h | Je Tu Même(s)

Spectacle | Roulotte Verte et Compagnie

Dès 7 ans | 60 min

Comment ne pas déclarer la guerre à ce qui ne rentre pas dans nos modèles ? Ce spectacle invite chacun à construire sa réponse !

Tout public

Samedi 9 novembre

Festival d'automne du théâtre d'action

ENRAGEZ-VOUS !

Une organisation du Centre du Théâtre Action en partenariat avec le Théâtre Sans Accent et le Centre Culturel de la Ville d'Aubange

Toute la programmation du Festival sur le site www.theatre-action.be

14h | Ainsi sont-elles

Création collective d'atelier | Alvéole Théâtre

Dès 12 ans | 90 minutes + Bord de scène

Le spectacle aborde la place de la femme dans la famille, dans le couple, au travail, en politique mais aussi dans les relations qu'elles entretiennent entre elles.

16h | Nos Rayons Vides

Création collective d'atelier | Théâtre des Travaux et des Jours

Dès 8 ans | 45 minutes + Bord de scène

A qui profite le surplus d'argent généré par la hausse des prix dans les supermarchés ? Un groupe loufoque est déterminé à aller jusqu'au sommet de la hiérarchie de la grande distribution pour trouver des réponses et surtout... des solutions !

20h | Big Sister is watching you !

Spectacle | Collectif 1984

Dès 15 ans | 75 minutes + Bord de scène

1984: la vision orwellienne du totalitarisme. 2024: et si aujourd'hui n'était pas si éloigné ?

Le personnage central du livre, Winston, va croiser le destin de son homologue 40 ans après. Julia, à la croisée des chemins de l'Histoire, va devoir choisir. Big Brother et Big Sister surveillent, formatent, divisent et... punissent. Mais sont-ils indéboulonnables ?

Tout public

Samedi 16 novembre 20h15

Danse/théâtre Durée: 1 h

RENÉE

théâtre Sans aCCent

Mise en scène: Fabrizio Leva Comédienne: Déborah Barbieri Danseuse: Evelyne Mormont

Un création du Théâtre sans Accent en collaboration avec le Centre Culturel de la Ville d'Aubange

Culture



Inspirée d'une histoire vraie, c'est le non respect du corps et de la liberté de la femme que ce spectacle raconte.

Renée est née en 1928 dans une famille où il fait bon vivre, de rire et de danser.

Danser, danser, danser en toute occasion.

Danser, danser, c'était plus qu'une passion. Son corps s'exprimer, respire, vit. Elle est libre. Elle a traversé la guerre en dansant. Et elle était heureuse. Et puis...

Il y a eu le mariage, les enfants, les avortements clandestins, la mort de son amant, l'alcoolisme. Renée ne pouvait plus danser...

Tout public

Dimanche 17 novembre 11 h

Conte en musique Durée: 1 h

CONTES COQUINS

Véronique de miomandre

Avec Christian Pierron

Bar ouvert durant l'évènement



La jambe légère et l'œil polisson, ils vous prennent par la main pour vous chuchoter leur contes coquins.

Une balade mutine sur les sentiers de l'amour.

Des mots candides ou malicieux pour en parler, tourner autour, la titiller, la chatouiller, la réveiller, lui donner des ailes.

Un bouquet d'histoires et des chansons délicatement osées, pour colorer le jardin des rêves amoureux.

Tout public

Samedi 23 novembre 20h15

Seule en scène Durée: 1h 20

UNE FIÈVRE IMPOSSIBLE À NÉGOCIER

en Compagnie de l'ilith

Mise en scène: Joël Delsaut Avec Aïcha Rapsaet

D'après le roman de Lola Lafon publié aux éditions Flammarion.

Une co-production

En Cie de Lilith et Ici & Maintenant

Création musicale : Jean-Carlo Martin

Musique additionnelle :

Dolling – Cyber SDF

Le rythme et la musicalité s'appuient sur des mots urgents, poétiques et incandescents.

C'est arrivé un 14 septembre.

Un homme insoupçonné a violé Landra.

Landra ramasse son intimité fracassée et tente de se tenir debout, malgré la peur qui lui donne la main.

Portée par sa colère, elle rencontre les autonomes d'Étoiles Noires Express. Avec elles et eux, dans ce Paris du XXIe siècle naissant, elle tente une vie solidaire et collective dans les squats, lutte de manière active contre le capitalisme qui tue les humains et les âmes.

Landra se construit au contact de ses frères et sœurs humains...

Grâce à la parole partagée avec d'autres frangines violées, elle brisera le silence imposé et portera plainte.

Vers une reconstruction possible ?

Tout public

Samedis, dimanches, jeudis, du 30 novembre au 15 décembre de 14h à 18h

Nocturne le 13 décembre de 18h à 21h

Exposition multidisciplinaire

TRAIT-PORTRAIT

Salle la Harpaille domaine de Clémarais
rue de Clémarais 28A 6790 Aubange

Commissaires de l'exposition :

Martine Meunier et Emmanuel Grégoire

Vernissage vendredi 29 novembre, 19 h.

Certains seront de face, de profil ou de trois-quarts... Certains seront croqués, dessinés, modelés, peints, photographiés ou tissés... Certains seront en pied ou en

buste, individuels ou en groupe...

Doux, dur, fin, fort, avenant, joli, gai, radieux, riant, serein, ouvert, fermé, long, ovale, rond, pâle, blême, coloré, enflammé... seront autant de qualificatifs nécessaires à décrire la variété des visages rassemblés.

Pour éviter toute lassitude et susciter votre étonnement, il y en aura des souriants, des polis, des courtois, des modestes, des fiers, des orgueilleux, des arrogants, des psychologiques, des caricaturés, des décidés, des résolus et tant d'autres encore pour le plus grand plaisir de votre curiosité.

Tout public

Jeudi 5 décembre 20h

Biopic (2018) Durée: 1h 30

ALBERTO GIACOMETTI : THE FINAL PORTRAIT

De Stanley Tucci

Avec Geoffrey Rush, Armie Hammer, Tony Shalhoub...

D'un côté l'excès, de l'autre la retenue.

Le bouillonnement volcanique de Giacometti face à l'élégance précieuse de James Lord.



Paris, 1964, Alberto Giacometti, un des plus grands maîtres de l'art du XXe siècle, invite son ami, l'écrivain américain James Lord, à poser pour un portrait. Flatté et intrigué, James accepte. Cela ne devait prendre que quelques jours mais c'était sans compter sur le perfectionnisme et l'exigence du processus artistique de Giacometti...

Il recommence sans arrêt pour atteindre une certaine perfection artistique. Impatient mais intrigué, son modèle James Lord doit retarder son retour aux États-Unis et accepte de se laisser prendre au jeu.

Alors qu'au fil des jours, Giacometti tente de créer son ultime chef-d'œuvre, Lord fait connaissance avec son entourage: son frère Diego, sa femme Annette, sa maîtresse Caroline etc.

Tout public

Samedi 7 décembre 20h 15

Comédie Durée: 1h 15

FIDÈLE AU POSTE (SELF ACTEUR)

Vincent pagé

Mise en scène: Norman Taylor

Vincent Pagé revient sur son métier de facteur, ses petites joies, ses vicissitudes, les dérives de sa modernisation mais aussi les rapports humains colorés et parfois insolites qu'il entretient avec les habitants de sa tournée...



Voilà près de 10 ans, Vincent Pagé, le célèbre

« F'acteur » namurois, créait *C'est ma tournée*, un solo où il racontait le cheminement souvent croustillant de sa carrière postale et de sa mutation en « agent Bpost ».

Depuis, tout a encore bien changé. De l'uniforme aux véhicules en passant par les horaires et l'accumulation des colis. D'où l'idée d'en reposter une suite qui décrive le quotidien du postier moderne et envisage même ce qu'en sera l'avenir.

Avec comme titre *Fidèle au poste (Self acteur)*, puisque cela 33 ans que Pagé fait le métier.

Tout public

Jeudi 12 décembre 20h

Comédie Durée: 1 h

DALI, C'EST MOI !

Angel Ramos Sanchez

Mise en scène: Michel Delamarre

Salle la Harpaille domaine de Clémarais
rue de Clémarais 28A 6790 Aubange

Attention : places limitées

Ce spectacle, c'est la rencontre fortuite de l'homme de théâtre avec le génie de l'artiste.



En bon espagnol qu'il est, Angel Ramos Sanchez se devait d'aller à la rencontre et à la découverte du plus fascinant, du plus fou, du plus provocateur, du plus talentueux créateur catalan né le 11 mai 1904 à Figueras.

Dans un spectacle teinté d'humour, de mime et de magie, le comédien voyage dans l'univers « dalinien » à la recherche des aspects souvent méconnus de son parcours, des étapes primordiales pour comprendre son art.

Haut en verbe et en couleur, le spectacle est aussi une ode à l'humour et la truculence avec son lot d'impertinence, de drôlerie, de culot, d'intelligence et de subversion. En un peu plus d'une heure, le comédien met l'art à la portée de tous, fait du théâtre le lieu idéal pour aimer et comprendre Dali, sa vie, son œuvre...

Tout public

Noël au théâtre

LE PÈRE NOËL EST TOUT EN SURPRISE,

le programme est en cours d'élaboration !

dimanche 15 décembre 15h

Cercle Roger Laurent rue de la Strale 248
6792 Rachecourt

Mercredi 18 décembre 17h

Villa Claingé

rue de la Clinique 4 6780 Messancy

En famille

Mercredi 18 décembre 16h30

Film d'animation (2017) Durée: 1h 20

LE GRAND MÉCHANT RENARD

De Benjamin Renner et Patrick Imbert

Version moderne et décalée des fables de La Fontaine. Des moments de pur burlesque et une folle énergie. Réjouissant.

Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une poule, un Lapin qui fait la cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël.

Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin...

Trois désopilantes et fantasques histoires d'animaux très humains, autour d'une ferme et d'une forêt pas vraiment comme les autres.

Un film d'animation inspiré de la BD éponyme, et inspiré tout court.

En famille

Street Art

L'orage se lève sur la rue Arendt

Vous avez sans doute remarqué cette toute nouvelle fresque à la rue Arendt, réalisée sur une cabine électrique mise à disposition par Ores. Nous la devons à l'artiste bruxellois Dake25 qui a remporté l'appel à projet en proposant cette tempête électrique prise dans la cabine et inspirant une énergie renouvelable et infinie.

Les couleurs et les blocs en 3D qui volent dans ce ciel orageux confèrent à l'œuvre une aura quasi surnaturelle. Elle n'attend plus que vous pour être admirée.

